



ANNEXE 3 - Modèle type de compte rendu d'événement significatif

COMPTE RENDU D'EVENEMENT SIGNIFICATIF DANS LE DOMAINE DE LA RADIOPROTECTION

Joindre la déclaration

<i>Cadre réservé à l'ASN</i>
<i>Référence : Date : Indice :</i>

Fiche de synthèse

Résumé succinct de l'événement et de ses enseignements :

.....

.....

.....

.....

Etat de l'analyse :	Le compte rendu est-il définitif ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Echéance des révisions :
---------------------	--	--------------------------

Renseignements généraux

Libellé de l'événement :

.....

.....

Date et heure de l'événement :

Identification de l'installation	Raison sociale de l'établissement.....
	Dénomination, localisation précise de l'unité concernée :
	Nature de l'activité nucléaire :
	Nom, prénom et adresse professionnelle du responsable de l'activité :
	Référence et date de l'autorisation ou de la déclaration d'activité

Contexte de l'événement	Etat ou régime de fonctionnement des unités concernées de l'installation :
	Equipements concernés par l'événement :
	Activités (notamment humaines) en cours au moment de l'événement :
	Moyens humains présents :
	Informations complémentaires éventuelles



Détection de l'événement :							
<i>Analyse de l'événement</i>							
Chronologie des faits :							
Analyse des causes	Identification des causes :						
	Analyse des défaillances :						
	Analyse des actions inappropriées :						
	Analyse des écarts au référentiel qualité :						
	Existence de causes récurrentes, notamment pour ce qui concerne les facteurs humains et organisationnels :						
Conséquences réelles	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Description des conséquences sur l'installation :</td> <td style="width: 50%;">Indisponibilités consécutives à l'événement :</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>.....</td> </tr> </table>	Description des conséquences sur l'installation :	Indisponibilités consécutives à l'événement :
	Description des conséquences sur l'installation :	Indisponibilités consécutives à l'événement :					
					
.....						
Conséquences radiologiques:							
Conséquences sur l'environnement :							
Conséquences potentielles (radioprotection, environnement)	Identification des aggravations potentielles de l'événement :						
	Facteur ou scénario aggravant éventuel :						
	Conséquences des scénarios retenus :						
	Synthèse et aspect précurseur éventuel :						



Mesures correctives		
En vue de remettre l'installation dans un état conforme à son autorisation ou à sa déclaration d'activité	Détails des actions réalisées :	Actions prévues et échéances :
En vue d'éviter le renouvellement de l'événement	Détails des actions réalisées :	Actions prévues d'amélioration des procédures ou de modifications d'installation et échéance :
Retour d'expérience		
Actions spécifiques découlant de ces analyses :		
Actions d'échanges d'expériences avec d'autres exploitants :		



COMPTE RENDU D'ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF EN RADIOPROTECTION

Repères méthodologiques

Les indications qui suivent permettent de préciser les informations attendues dans le compte rendu :

Contexte de l'événement

- **Etat ou régime de fonctionnement des unités concernées de l'installation** : par exemple niveau de production, arrêt pour maintenance périodique ou fortuite, modifications ...
- **Équipements concernés par l'événement** : nature et rôle de ces équipements, état de fonctionnement, vérifications effectuées dans la période précédant l'événement ... ;
- **Activités (notamment humaines) en cours au moment de l'événement** : il s'agit de caractériser notamment les actions humaines en jeu dans l'événement, en précisant leur contenu et les acteurs concernés ainsi que tout facteur influant sur ces activités ;
- **Moyens humains présents** : personnels présents, y compris personnels de maintenance ou d'entretien ;
- **Informations complémentaires éventuelles et facteurs externes** : état de l'environnement, éléments extérieurs pouvant avoir un impact sur le scénario de l'événement. Il s'agit d'identifier les facteurs susceptibles d'avoir favorisé l'occurrence de l'événement ou qui auraient pu entraîner son aggravation.

Chronologie des faits

La chronologie identifie, de manière factuelle, le scénario selon lequel se sont enchaînés et articulés les activités humaines et les phénomènes jusqu'à l'apparition de l'événement non souhaité.

La description ne comporte ni jugement de valeur ni interprétation. Elle ne comporte pas de « non-fait » mais décrit ce qui s'est effectivement passé. La chronologie mentionne systématiquement les dates et heures des différents événements mentionnés et sera illustrée, le cas échéant, par les plans et schémas nécessaires à la compréhension.

Analyse des causes

- **Identification des causes** : analyse de l'événement à l'aide d'une méthode du type « arbre des causes » visant à représenter graphiquement des relations logiques causales entre les facteurs d'erreurs, les erreurs commises et les défauts techniques survenus. Chaque fait évoqué donnera lieu aux questions suivantes : « qu'a-t-il fallu pour que cela arrive ? » « Est-ce nécessaire ? » « Est-ce suffisant ? ». Pour ce qui concerne les erreurs humaines, on distinguera celles liées aux interactions avec les outils et systèmes, celles liées à la documentation et celles survenues à la suite d'interactions entre les acteurs ou à la suite des analyses réalisées ou des décisions prises.
- **Analyse des défaillances** : il s'agit principalement des défaillances matérielles ou fonctionnelles.
- **Analyse des actions inappropriées** : elle permet d'identifier l'origine des actions inappropriées. Elle se décompose en 2 étapes :
 - o l'analyse des actions inappropriées permet d'identifier la nature de celles-ci (actions omises ou inadaptées) et les intentions ou objectifs recherchés par le ou les acteurs au moment de son exécution. Ex : recherche d'efficacité, optimisation des ressources, protection des matériels,

- anticipation ou récupération des aléas, recherche d'un compromis, attitude interrogative, recherche de rapidité, gestion des priorités des activités...
- l'analyse des origines des actions inappropriées ou des facteurs ayant permis leur apparition. Ex : règle incomplète, surcharge de travail, outil non ergonomique, repérage erroné, agent nouveau au sein d'une équipe, définition inadaptée des rôles, effectif insuffisant...
- **Analyse des écarts au référentiel qualité (règlements, protocoles, procédures d'exploitation, de maintenance ou d'intervention) :** ceux-ci peuvent concerner les matériels, les missions des acteurs, les méthodes et documents opératoires ou l'organisation. Les écarts font l'objet d'une analyse causale visant à établir la pertinence des mesures correctives proposées.
- **Existence de causes récurrentes,** notamment pour ce qui concerne les facteurs humains et organisationnels : il convient d'identifier les défaillances techniques, humaines ou organisationnelles semblables, déjà mises en évidence lors d'événements antérieurs survenus dans des installations du site.

Conséquences réelles (sur l'installation, le personnel, l'environnement)

- Indisponibilités consécutives à l'événement : durée et caractérisation des indisponibilités des principales fonctions de l'installation ou de l'unité.
- Conséquences radiologiques (sur les personnels, patients, public ...) : sources ou radionucléides impliqués, conditions d'exposition, doses internes et externes.

Conséquences potentielles (radioprotection ou environnement)

- Identification des aggravations potentielles de l'événement : elle peut être conduite en modifiant, dans un premier temps, le contexte de l'événement initial dans un sens défavorable, en supprimant en particulier les états ou actions fortuites favorables ayant permis de limiter les conséquences réelles de l'événement, puis en recherchant un ou plusieurs scénario(i) réaliste(s) prenant en compte un seul événement supplémentaire.
- Facteur ou scénario aggravant éventuel : celui-ci est choisi dans la logique du déroulement de l'événement.
- Synthèse et aspect précurseur éventuel : conclusions sur le caractère précurseur de l'événement.

Mesures correctives

- En vue de remettre l'installation dans un état de fonctionnement conforme à l'autorisation ou à la déclaration d'activité ;
- En vue d'éviter le renouvellement de l'événement :
 - Détail des actions réalisées : ex : renforcement des contrôles, dispositions provisoires le cas échéant.
 - Actions prévues d'amélioration des procédures ou de modifications d'installation : description et échéances prévues des modifications d'équipements, de procédures...

Retour d'expérience

- Actions spécifiques découlant de ces analyses : contrôles préventifs, vérifications...
- Actions d'échanges d'expériences avec d'autres exploitants : le cas échéant, actions d'échanges d'expériences réalisées ou prévues avec d'autres exploitants ou sites sur lesquels sont implantés des installations, unités ou systèmes potentiellement concernés.



6, place du Colonel Bourgoïn

75012 Paris

Téléphone 01 40 19 86 00

Télécopie 01 40 19 86 69

